



Gentilly, 5 juin 2025

INFORMATION IMPORTANTE PRODUIT

Message à l'attention des pharmaciens hospitaliers

Objet : Rupture de stock en TILDIEM 100 mg, poudre pour solution injectable IV

Madame, Monsieur et cher Confrère,

En raison de difficultés d'approvisionnement, la spécialité pharmaceutique **TILDIEM 100 mg, poudre pour solution injectable IV** sera prochainement en rupture de stock.

TILDIEM 100 mg, poudre pour solution injectable IV
boîte de 20 flacons (CIP 34009 556 349 8 0 – UCD 34008 913 146 5 6)

Cette spécialité pharmaceutique est indiquée dans la prévention de l'ischémie myocardique au cours de l'anesthésie générale de patients coronariens, lors d'interventions non cardiaques, pendant la période péri et post-opératoire, chez les patients qui recevaient antérieurement un traitement oral par inhibiteurs calciques, bêta-bloquants ou dérivés nitrés.

La spécialité pharmaceutique **TILDIEM 25 mg, poudre pour préparation injectable IV** est la seule alternative avec la même indication, la même posologie et le même mode d'administration que TILDIEM 100 mg.

TILDIEM 25 mg, poudre pour préparation injectable IV est disponible.

Les solutions de chlorhydrate de diltiazem à 1 % sont stables en solution salée et isotonique (à 0,9 %) et en solution glucosée isotonique (5 %) pendant une période de 5 jours.

La solution reconstituée sera administrée selon les conditions de l'AMM rappelées ci-après :

Posologie et mode d'administration du TILDIEM injectable (identiques pour les dosages à 25 mg et 100 mg) :

Au cours de l'anesthésie du coronarien : au moins 30 minutes avant l'induction anesthésique, injection intraveineuse directe en 2 minutes de 0,15 mg/kg, suivie d'une perfusion constante de 0,2 à 0,3 mg/kg/h.

Le traitement doit être maintenu dans la période post-opératoire, en particulier durant le réveil et le réchauffement du patient. Au mieux, le traitement par voie intraveineuse doit être poursuivi jusqu'à ce que le relais par le traitement antiangineux oral antérieur soit à nouveau possible.

La date de remise à disposition n'est pas déterminée à ce jour.

Nous vous remercions de partager ces informations avec les prescripteurs concernés au sein de votre établissement et de leur demander d'adapter leur prescription en conséquence.

SANOFI WINTHROP INDUSTRIE

Etablissement exploitant : 82, Avenue Raspail – Bâtiment V1 1 1 2 1 3 – 94250 Gentilly, France – Tél : +33 (0)1.57.63.33.33 - Siret : 775 662 257 00408 – Code APE 46.46 Z – www.sanofi.fr
Siège social : 82, Avenue Raspail 94250 Gentilly, France – Tél : + 33 (0)1.41.24.70.00 - Société anonyme au capital de 463 631 520 euros – R.C.S. Créteil 775 662 257 - Code APE 21.20Z –
N° intracommunautaire : FR 45 775 662 257 - www.sanofi.com

Pour toute demande d'information médicale complémentaire, nous vous invitons à contacter notre Département d'Information Médicale et Scientifique du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants :

Depuis la Métropole :

0 800 394 000 Service & appel gratuits

Depuis les DROM-COM :

0 800 626 626 Service & appel gratuits

Vous pouvez nous adresser directement vos demandes d'information médicale, signalements de pharmacovigilance ainsi que d'éventuelles réclamations qualité sur nos produits et services en utilisant notre **formulaire de contact** sur le site internet de l'information médicale www.sanofimedicalinformation.com.

Les informations complémentaires sont accessibles sur le site de l'ANSM à l'aide du lien suivant : <http://ansm.sante.fr>.

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.



Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Conscients des désagréments engendrés par cette situation, nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur et cher Confrère, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Marc LACROIX
Pharmacien Délégué